

ATELIER africain francophone
« Echanges d'expériences et formation pour le plaidoyer »

II. ANNEXES



17 -19 juillet 2007, Rabat, Maroc

Organisé par
l'Espace Associatif et Social Watch



Avec la collaboration de



Sommaire des annexes

7.1. Liste de participants

7.2. Agenda de l'atelier

7.3. L'Approche par les droits économiques, sociaux et culturels

Présentation d'Azeddine Akesbi, économiste, Transparency Maroc

7.4. L'analyse de budget et le suivi des politiques publiques

par Azeddine Akesbi, économiste, Transparency Maroc

7.5. Les indicateurs de Social Watch

Présentation de Mariana Cabrera, Equipe de recherche, Social Watch

voir lien

7.6. L'indice des capacités de base de Social Watch

Article de Social Watch

7.7. L'indice de l'équité de genre de Social Watch

Article de Social Watch

7.8. Les indicateurs de corruption

par Azeddine Akesbi, économiste, Transparency Maroc

7.9. Notes pour l'échange d'expériences sur le plaidoyer

Document de Social Watch

7.10. Plan de travail après l'atelier actualisé

7.11. Évaluation des participants

7.1. LISTE DES PARTICIPANTS

Atelier d'Echanges d'expériences et de formation pour le plaidoyer - Espace Associatif / Social Watch - 17-19 juillet 2007, Rabat

Organisation		Pays	Nom	Fonctions	Email personnel	Email organisation	Site internet
Association Azur Développement		République du Congo	Marc Foukou	Chargé du suivi-évaluation	marcfoukou@yahoo.fr	info@azurdev.org	www.azurdev.org
ADFM	Association démocratique des femmes du Maroc	Maroc	Houda Bouzzit			association.adfm@menara.ma	
ALCS	Association de lutte contre le sida	Maroc	Moulay Ahmed Douraidi	Coordonnateur national	doura3s2@yahoo.fr	alcs@menara.ma	
AMDH	Association marocaine des droits humains	Maroc	Fatiha Mesbahi	Membre du bureau central	fmesbahi2@yahoo.fr	amd1@mtds.com	www.amdh.org.ma/
AMEJ	Association marocaine pour l'éducation et la jeunesse	Maroc	Mohamed Aberrid	Trésorier	aberrid@gmail.com	amej.bn@gmail.com	
Association Troisième Millénaire pour le développement et la protection de l'enfance		Maroc	Faouzi Boukhriss	Vice-président	faouziboukhriss@yahoo.fr	atmdpe@yahoo.fr	
ATFD	Association Tunisienne des femmes démocrates	Tunisie	Saïda Ben Garrach	Secrétaire générale	saidagarrach@yahoo.fr	femmes_feministes@yahoo.fr	
Carrefour associatif		Maroc	Souad Ouatab	Coordonnatrice	souatab@gmail.com	reseau-carrefour@menara.ma	www.carrefourassociatif.asso.ma
CCEB-BF	Cadre de Concertation des ONG et Associations actives en Education de Base au Burkina Faso	Burkina Faso	Saïdou Ouedraogo	Secrétaire exécutif	saidhidalgo@yahoo.fr	cceb.bf@fasonet.bf	www.cceb-bf.org
COFEM	Collectif des Femmes du Mali	Mali	Yaba Tamboura	Secrétaire chargée des droits humains	ytamboura2000@yahoo.fr	cofem@cefib.com	www.cofem.org.ml
Forum Africain pour la Démocratie	African democracy forum	Kenya	Franck Kamunga	Coordonnateur / directeur exécutif	fkamunga@khrc.or.ke	franckamunga@yahoo.fr	www.africandemocracyforum.org
FNPDFE	Forum national pour la promotion des droits de la femme et de l'enfant	Mauritanie	Irabiha Abdel	Présidente	irabdel@yahoo.fr		
Foscam / Cradec	Fédération des Organisations de la Société Civile Camerounaise	Cameroun	Jean Mballa Mballa	Co-délégué national	mballamballa2001@yahoo.fr	cradec2004@yahoo.fr	
GF2D – Wildaf	Groupe de réflexion et d'action, Femme, Démocratie et Développement	Togo	Kayi Aguey Wognon	Membre du bureau exécutif / point focal genre	agikay@yahoo.fr	info@wildaf-ao.org	www.wildaf-ao.org
Grapad / SW Bénin	Groupe de recherche et d'action pour la promotion de l'agriculture et du développement	Bénin	Aurélien Atidegla	Président du CA Responsable Etudes / Social Watch Bénin	grapad@intnet.bj	acaurelien@hotmail.com	
Halt Sida / HS		RDC	Raphael Munyololo Ngeleza	Administrateur des projets	jeunes_haltsida@hotmail.com	raphngeleza@hotmail.com	www.haltsida.afrikart.net
MIDH	Mouvement Ivoirien des Droits Humains	Côte d'Ivoire	Drissa Bamba	Coordonnateur général activités	stapoon@yahoo.fr	siege_midh@yahoo.fr	www.midh-ci.org
OMDH	Organisation marocaine des droits humains	Maroc	Younes Foudil	Chargé projet asile et migrations et obs élect.	younesfoudil@gmail.com	contact@omdh.org	www.omdh.org
PFP / N	Plateforme paysanne du Niger	Niger	Abdoulaye Issaka	Chargé de programme / coordonnateur CTA	issaka_siddo@yahoo.fr	pfp_niger@yahoo.fr	
RADI	Réseau africain pour le développement intégré	Sénégal	Mamadou Diouf	Coordonnateur de campagne CE et séc alim	midouf@yahoo.fr	radi@sentoo.sn	
Réseau Amazigh pour la citoyenneté – Azetta		Maroc	Lahcen Oulhouss	Chargé des formations	lahcen_oulhouss@yahoo.fr	azettamazighe@yahoo.fr	www.reseauamazigh.org
Tamaynut	Mouvement Amazigh	Maroc	Yassine Abdelaziz	Chargé de coordination associations amazighes	yassine2956@hotmail.com	abdamazigh@hotmail.com	www.tamaynut.org

LISTE DES ORGANISATEURS

Organisation	Pays	Nom	Fonctions	Email organisation	Email personnel	Site Internet
Espace Associatif	Maroc	Christiane Dardé	Chargée de projet Atelier - Rapport SW	espasso@menara.ma	chdard@yahoo.fr	www.espasseassociatif.org www.espasso.cjb.net
		Azeddine Akesbi	Prof.d'économie COPE	azakesbi@menara.ma		
		Said Tbel	Pôle Appui aux Associations / UGP SW	espasso@menara.ma		
		Naima Benwakrim	Présidente /UGP SW	espasso@menara.ma	nbenwakrim@yahoo.com	
		Hassan Sayouty	Membre du CA / UGP SW	espasso@menara.ma	hassayout@yahoo.fr	
		Anass El Hasnaoui	UGP SW	espasso@menara.ma	anase@Invest.gov.ma	
		Hayat Zirari	Membre du CA / UGP SW	espasso@menara.ma	zhayat@idoine-maroc.com	
		Aicha Benhsine	Pôle Communication	espasso@menara.ma		
		Khalid Belkoh	Pôle Formation	espasso@menara.ma		
Social Watch	Uruguay	Nicole Bidegain	Equipe Networking	nbidegain@socialwatch.org		www.socialwatch.org
		Mariana Cabrera	Equipe de Recherche	marianac@item.org.uy		
		Cecilia Alemany	Coordinatrice Equipe Networking	calemany@item.org.uy		
		Daniel Ciganda	Equipe Networking	dciganda@socialwatch.org		

7.2. Agenda de l'atelier

ATELIER « ECHANGES ET FORMATION POUR LE PLAIDOYER » :

Social Watch / Espace Associatif
17-19 juillet 2007, Hôtel Ibis, Rabat

	16 Juillet	17 Juillet	18 Juillet	19 Juillet	20 Juillet
Matin	Arrivée des participants : - Accueil à l'aéroport - Transport jusqu'à Rabat - check in à l'hôtel Ibis	8 h 30 – 10 h : Séance d'ouverture et Conférence de presse 10 h - 10 h 30 : pause café 10 h 30 - 12 h30: - Présentation des objectifs de l'atelier et accord sur l'agenda de travail - Tour de table : présentation /participants-tes et leurs attentes	9 – 12 h 30 L'approche des DESC pour le plaidoyer	9 – 12 h 30 Les Indicateurs sociaux comme outils pour le plaidoyer	9 – 12 h 30 Temps libre (Synthèse SW – EA)
12 h 30 - 13 h 30	Déjeuner à l'hôtel	DEJEUNER	DEJEUNER	DEJEUNER	DEJEUNER
Après-midi	Temps libre Repos 18 - 18 h30: Visite à l'EA : bienvenue	Les stratégies pour le plaidoyer et leurs enjeux	Le Suivi des politiques publiques via l'analyse des budgets et les rapports alternatifs 18 – 20 heures : VISITE à l'Association Marocaine de Droits Humains et l'Association Démocratique des Femmes du Maroc	- Principales conclusions et planification d'actions communes - Évaluation de l'atelier - Clôture de l'atelier	Check-out Hôtel et Départ aéroport
Soirée	Dîner	Visite Ouddayas et dîner	Dîner en ville	Dîner en ville <i>Départ d'Abdoulaye</i>	

7.3. L'Approche par les droits économiques, sociaux et culturels

Résumé de la présentation d'Azeddine Akesbi, économiste, Transparency Maroc

Les références :

Les DESC sont reconnus et incorporés dans :

- La Charte internationale des droits de l'homme
- La Déclaration universelle des Droits de l'Homme,
- Le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels
- Le pacte des droits civils et politiques.

7.3.1. A propos du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels

Il est en vigueur depuis 1976.

Il est structuré en cinq parties et 31 articles, dont un bref survol est proposé.

■ Les Obligations des États :

Dans le préambule du pacte :

Conformément à la Déclaration universelle des droits de l'homme :

« l'idéal de l'être humain libre, libéré de la crainte et de la misère, ne peut être réalisé que si des conditions permettant à chacun de jouir de ses droits économiques, sociaux et culturels, aussi bien que de ses droits civils et politiques »

Dans certains des articles de la deuxième partie :

- Article 2 : obligation d'assurer par tous les moyens y compris la loi, l'exercice de ces droits, et de garantir celui-ci sans discrimination aucune.
- Article 3 : assurer l'égalité de ces droits entre hommes et femmes
- Article 6 : reconnaissance du droit au travail (possibilité de gagner sa vie par un travail librement choisi ou accepté) et prendre des mesures appropriées pour sauvegarder ce droit (conditions de travail justes, salaire équitable, sécurité et hygiène du travail, repos, loisirs...)
- Article 8 : reconnaissance du droit à former un syndicat
- Article 9 : droit à la sécurité sociale,
- Article 10 : protection de la famille et des mères après la naissance des enfants, protection contre l'exploitation économique et sociale des enfants et limitation et interdiction du travail des enfants.
- Article 11 : droit à un niveau de vie suffisant (nourriture, vêtement, logement ...) et à se nourrir (être à l'abri de la faim)
- Article 12 : droit au meilleur état de santé physique et mentale possible
- Article 13 : droit à l'éducation.

=> Concentration de l'effort sur la protection des droits politiques et civils :

- La pertinence des DESC est largement reconnue.
- Mais il faut noter une négligence relative des DESC et des questions liées aux droits des pauvres dans la promotion et la protection des droits de l'homme, un retard qui commence à être rattrapé...

■ Responsabilité des Etats parties

Éléments clés de l'Article 2(1) à souligner:

« s'engage à agir...au maximum de ses ressources disponibles, y compris en particulier l'adoption de mesures législatives. »

Egalité et non-discrimination

L'approche des droits ESC est fondée sur les principes de l'égalité et la non-discrimination.

Droits ESC et responsabilités des Acteurs non-étatiques

La responsabilité des acteurs non-étatiques pour des violations des droits économiques et sociaux:

Parmi les dangers de la privatisation, vue dans le cadre des DESC, on note :

- Un fort déclin de la qualité et des garanties proposées aux groupes vulnérables ;
- Des services sociaux de base soumis et motivés par les forces du marché
- Les besoins des groupes marginalisés ne sont pas toujours pris en compte, en particulier l'incapacité des personnes pauvres à payer les frais d'usage des services sociaux de base.

Des principes : Respecter, protéger, promouvoir et exécuter les droits économiques, sociaux et culturels.

Le concept d'une obligation principale minimum indique un devoir de satisfaire « au moins les niveaux minimum essentiels » des droits reconnus dans le Pacte.

Les Etats sont tenus d'éviter d'adopter des actions ou des conduites s'opposant ou pouvant empêcher la jouissance des droits économiques, sociaux et culturels.

- **Respect** : L'obligation n'est, pour l'essentiel, ni subordonnée à la « disponibilité des ressources », ni soumise à la notion de « réalisation progressive ».

L'obligation de respecter est d'une nature immédiate et implique le simple respect de l'autorité de la loi.

- **Protection** : Pour ce qui est par exemple du droit à l'éducation, le principe d'égalité et de non-discrimination du Pacte exige l'intervention de l'Etat pour s'assurer que les parents n'empêchent pas l'égalité de l'accès aux opportunités éducatives pour les garçons et les filles (exemples : assurer la scolarité de la fille rurale, éviter et lutter contre le travail des enfants).

- **Accomplissement** : Prendre des mesures visant la pleine exécution de tous les droits ESC.

Cette obligation serait dépendante des ressources disponibles et sujette à la réalisation progressive.

Mais « les ressources disponibles » doivent être employées équitablement et judicieusement dans la satisfaction, au moins, des conditions minimales des droits, en particulier à l'avantage des couches les plus vulnérables de la population.

La lourde tâche de prouver que les ressources disponibles sont ou ont été utilisées au mieux incombe aux Etats parties.

- **Droit au remède efficace** : Les États sont obligés de s'assurer que les victimes des violations des DESC ont accès au remède efficace.

7.3.2. Analyse de budget appliquée

Les Sources et les indicateurs sont importants : ils traduisent les priorités économiques des gouvernements (et des acteurs non étatiques).

Le but : s'assurer que des moyens et ressources sont consacrés à la satisfaction des dépenses sociales et aux services sociaux essentiels.

Les défenseurs des droits de l'homme peuvent considérer les meilleures pratiques et orientations suivantes:

1. Chercher à prendre part aux révisions des dépenses publiques et aux structures des dépenses publiques
2. S'assurer que les communautés pauvres sont incluses dans la conception et la gestion des services sociaux de base ;
3. Assurer la continuité des services sociaux de base en temps d'urgence humanitaire complexe ;
4. Concevoir / étudier des données désagrégées sur les dépenses : le fossé rural-urbain, le genre...
5. Evaluer l'impact des interventions dans les politiques et les programmes affectant les pauvres et les autres groupes marginalisés ;
6. Entreprendre des révisions participatives des dépenses publiques pour déterminer l'impact des investissements publics sur les pauvres.

7.3.3. Exemples d'application pour le plaidoyer

- Le mouvement pour un salaire décent

- La violation des DESC par la Banque Mondiale :

Cas d'un programme de drainage et d'assainissement de Lagos (LDSP) au Nigeria financé par la Banque (89,1 millions de dollars) : en juillet 1996, le gouvernement de l'Etat de Lagos annonce des plans d'expulsion forcée des résidents de 15 bidonvilles majeurs de leurs habitations dans le cadre de ce projet.

Action entreprise par le SERAC : fondée sur le non respect du droit à un logement convenable, à la dignité de l'être humain, à une vie privée et de famille, à l'égalité et à la non-discrimination, au développement, et à la participation.

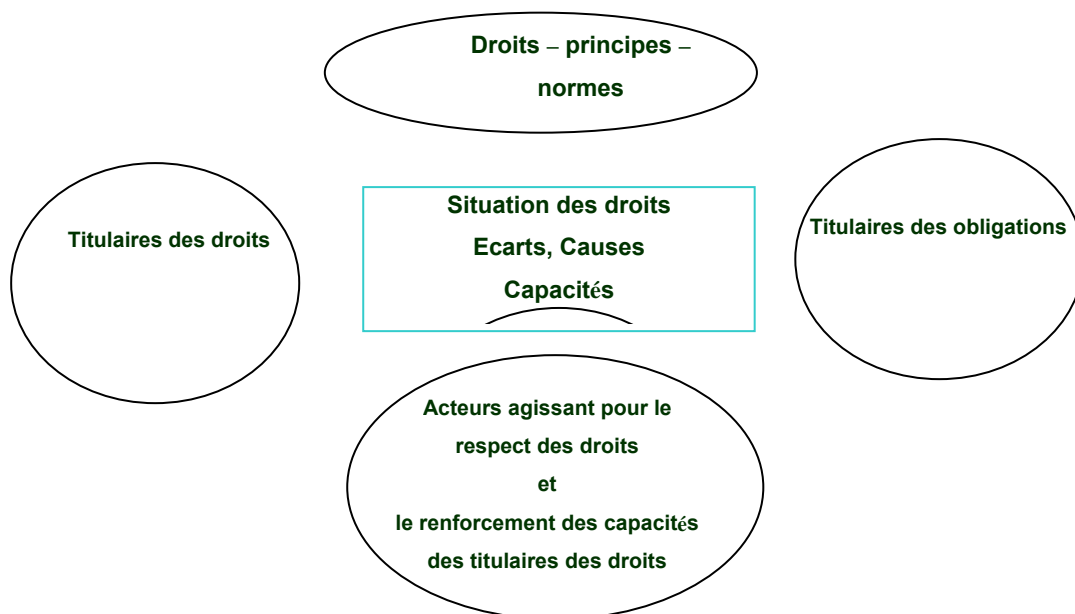
Stratégies : recherches et rapports sur les droits de l'homme, analyse de politique, plaidoyer, mobilisation de la communauté, assistance légale, analyse de budget appliquée.

Résultats : le projet, qui devait être reproduit dans quinze communautés, a été suspendu en attendant des dédommagements et une réinstallation appropriés pour ceux qui ont été affectés.

- L'African Commission on Human and Peoples' Rights

- Cas d'évaluation de l'utilisation de l'approche droits par un organisme des NU dans un pays donné

Schéma : acteurs et mécanismes d'activation de l'approche droits



7.4. L'analyse de budget et le suivi des politiques publiques

Résumé de la présentation d'Azeddine Akesbi, économiste, Transparency Maroc

7.4.1. Éléments sur le budget

■ Principales composantes

- Budget (dépenses) de fonctionnement : dépenses de personnel ou de matériel liées au fonctionnement régulier / quotidien d'une institution / ministère/ département
- Budget d'investissement : dépenses d'équipement, de constructions ou de matériel qui se consomme sur des périodes plus ou moins longues.
- Dépenses de la dette : remboursement des ressources financières empruntées par l'Etat – collectivités locales...
- Recettes fiscales
- Recettes non fiscales

■ Principaux documents budgétaires :

- Projet de Budget de l'exécutif
- *Budget des citoyens (?)*
- Rapport préalable au Budget
- Rapports en cours, en milieu et à la fin d'année
- *Rapport d'audit*

■ Exemple : données globales du budget 2007 de l'Etat marocain

Les dépenses du budget général sont ainsi réparties :

- **Dépenses de fonctionnement : 56,3%**

- Dépenses d'investissement : 13,3%

- Dépenses de la **dette** amortissable et de la dette flottante : **30,3 %**

- ⇒ quelles remarques faire ?
- ⇒ Des questions classiques se posent sur l'équilibre entre dépenses d'investissement et dépenses de fonctionnement (poids de la dette, contrôle des finances publiques : opacité et transparence)
- ⇒ D'autres questions ont trait à la fiscalité : qui paie ? quoi ? quel est le poids de la fiscalité directe et indirecte ? Les exonérations et avantages : pour qui ? La taxation des services essentiels ou de luxe ?

■ Quelques questions fondamentales :

- quels sont les objectifs poursuivis ?
- quelles priorités nationales, locales, sectorielles, genre, CSP ?
- Quels domaines précis intéressent des droits spécifiques ?
- Quels sont les Indicateurs et les résultats ?

■ Situation et contraintes courantes :

- Faible lisibilité des documents budgétaires et de l'accessibilité à l'information pertinente (ou non disponibilité)
- Compréhension insuffisante des processus budgétaires
- Faible implication des acteurs clés (parlementaires et société civile)
- Prévisions / réalisations
- Besoin d'un travail soutenu et d'une expertise / partenariat avec des groupes spécialisés à envisager

7.4.2. Analyse des budgets sociaux dans le cadre de l'initiative 20 20 axée sur les services sociaux essentiels

Le principe : que 20 % des dépenses budgétaires et 20 % de l'aide extérieure soient consacrés au financement des services sociaux essentiels.

■ Définition des services sociaux essentiels

L'approche se focalise sur les services sociaux de base tels qu'ils ont été définis lors du Sommet social d'Oslo de 1995 :

- l'éducation de base, qui comprend l'enseignement préscolaire, l'enseignement primaire et l'alphabétisation ;
- la Santé de base : soins préventifs et curatifs de base, santé reproductive, y compris la planification familiale, et la nutrition ;
- la santé environnementale, et en particulier l'eau potable et l'assainissement en milieu rural et dans les zones périurbaines.

Parmi les objectifs fixés à l'approche :

- Déterminer la part du budget national et de l'aide extérieure affectés au financement des services sociaux essentiels ;
- Estimer les implications financières pour les services sociaux essentiels de la réalisation de l'objectif 20% - 20% ;
- Identifier les secteurs où l'efficacité et l'effectivité des services sociaux essentiels peut être améliorée.

■ L'aide aux services sociaux essentiels : cas du Maroc

Quelques chiffres sur l'Aide Publique au développement (1990 à 1996) :

- Versements nets reçus par le Maroc : 3,4 milliards de dollars, soit 1,20 % de l'Aide Publique accordée aux pays en développement
- APD des Agences multilatérales : 1,3 milliards de dollars, soit 1,1 % de l'aide aux pays en développement et une moyenne de 189,6 millions de dollars par an.

La répartition par secteur est la suivante : 54,4% (infrastructure économique et secteurs productifs) et 23% (infrastructure sociale et services). Ainsi, la partie réservée au Services Sociaux Essentiels (SSE) ne semble pas canaliser des ressources importantes de l'Aide Publique, à l'exception des secteurs de l'eau et de l'assainissement.

L'alphabétisme et l'éducation de base

- L'alphabétisme demeure important au sein de la population marocaine
- La portée et l'efficacité des campagnes de lutte contre l'alphabétisme sont limitées.
- Le budget est très modeste : 69,4 millions de DH entre 1990 et 1998 (soit 7,7 millions de DH / an, environ 700 000 euros/an)
- Amélioration depuis quelques années sans se situer au niveau de l'ampleur des besoins.

Les dépenses publiques de l'éducation

De 1987 à 1997, le budget du Ministère de l'Éducation Nationale est en moyenne de 20,2% du budget de l'État et 4,5% du PIB.

L'éducation de base représente une partie importante (estimée à 8,8 milliards de DH) du budget de l'État, soit un peu plus de 15 %, ce qui constitue l'essentiel des dépenses dans les services sociaux essentiels. Le déficit en matière de scolarisation de base demeure, malgré les améliorations du taux de scolarisation.

Le financement public des soins de santé de base

Le budget du Ministère de la Santé : principale source publique de financement de la santé (environ 1% du PIB), avec une dépense par tête de 39,26 dirhams en 1980 à 45,45 dirhams en 1997/98 (DH constants).

Mais, l'essentiel du budget va aux frais de personnel. 71% du budget sont allés au fonctionnement et 29% à l'investissement.

Bilan : Au Maroc, les SSE sont très largement dominés par l'éducation de base (environ 86%), le reste étant pour la santé de base (9%), l'eau (3,9%) et l'assainissement (0,8%).

7.4.3. Le Budget Genre, une perspective stratégique pour l'égalité entre genres et l'habilitation des femmes

■ Introduction

Le concept de genre se réfère aux rapports sociaux entre femmes et hommes, qui sont aussi des relations de pouvoir. Son intérêt est qu'il tient compte des préoccupations et des intérêts différenciés des femmes et des hommes, filles et garçons.

L'approche genre dans les politiques publiques :

Elle porte sur la formulation, l'exécution et l'évaluation de ces politiques : éducation, santé, emploi...

Elle vise à assurer l'équité de genre et à améliorer l'efficacité et la cohérence des politiques publiques, ainsi qu'une meilleure allocation des ressources budgétaires. Cette approche examine les conséquences différenciées de la répartition des dépenses sur les hommes et les femmes dans le court, moyen et long terme. Elle évalue les implications sur les actifs productifs, l'emploi, les revenus, l'accès au crédit et les facteurs qui influent sur les obstacles et opportunités.

Résultats attendus du budget Genre :

- Aligner les budgets sur les priorités politiques et sur les engagements internationaux notamment en matière d'égalité des sexes et d'habilitation des femmes.
- Habilitier la société civile à participer dans les débats autour des allocations budgétaires : se dit et ne se fait pas – même les parlementaires ont un rôle très limité.
- Adapter le contrôle à la logique de performance ...

■ Cas du Maroc :

- Engagement du Maroc à la réalisation des OMD (Le 2ème rapport national 2005 adopte une démarche « genderisée »).
- Processus d'intégration du BSG par le Ministère des Finances et de la Privatisation

Présentation institutionnelle du Rapport Genre :

En 2005, le Rapport Genre est annexé au Rapport Economique et Financier (1ère expérience).

En 2006 : le Rapport Genre est élaboré à part, avec une synthèse annexée au Rapport Economique et Financier.

Il est distribué aux parlementaires (Débat et questions orales au Parlement).

Quelques indicateurs :

- Pauvreté : 14,2 % en 2004 contre 16,5 % en 1994, dont une majorité de femmes dans le milieu rural.
- Analphabétisme : 39 % en 2006 contre 54,9 % en 1994.
- Persistance des inégalités de genre :
 - Taux d'alphabétisation : 69% Hommes contre 45% Femmes en 2004.
 - Mortalité maternelle : 228 pour 100.000 naissances en 2003 et mortalité infantile : 40 pour 1000 naissances vivantes.

7.4.4. Open budget initiative et enquête

Accès à l'information pertinente : préalable à l'analyse et au suivi des politiques publiques

Approche

- Accès à l'information budgétaire et financière des citoyens au centre de la démarche.
- La disponibilité et la pertinence (et non l'existence de l'information – des détails et non des généralités)
- Objectifs : diagnostic et promotion de l'accessibilité à l'information
- Souhait d'établir un dialogue pour améliorer l'accessibilité à l'information

Le projet budgétaire international et l'open budget initiative

Création en 1997	Au sein du Centre sur le Budget et les Priorités Politiques : ONG basée à Washington
Objectif :	encourager le développement des ONG pour analyser, surveiller et influencer le processus budgétaire Rendre les systèmes budgétaires plus transparents et plus responsables devant les citoyens et non seulement devant le pouvoir législatif.
Moyen :	Questionnaire sur l'ouverture du Budget

Projet Budgétaire International (IBP)

2002-2003 : élaboration, recueil d'avis et d'observations d'experts

2004 : expérimentation dans 40 pays

Septembre 2005 : 60 pays dans le cadre de l'IBP

- **C'est quoi** : Instrument de recueil d'informations composé de 122 questions avec réponses à choix multiples

- **L'objet** : Collecter des informations comparatives sur la base de normes internationales et relatives à l'accès public à l'information budgétaire

- Les 7 documents budgétaires :

- Projet de Budget de l'exécutif
- Budget des citoyens
- Rapport préalable au Budget
- Rapports en cours, en milieu et à la fin d'année
- Rapport d'audit

Open Budget Initiative

Contenu : 91 questions sur l'accès public à l'information :

- leur moyenne va former l'IBP (Index sur le Budget Ouvert) - Comparaison des 60 pays sur la base de 7 documents
- la participation publique dans les débats budgétaires
- le Renforcement de la supervision du pouvoir législatif
- l'existence de solides institutions de contrôle

Fondement des critères : Contenus et caractère opportun des 7 documents budgétaires

Trois modules :

Module 1 : L'accessibilité des documents budgétaires (tableaux)

Module 2 : La proposition budgétaire de l'exécutif

Exemples de questions :

Question 1 : L'exécutif publie-t-il un "budget des citoyens" ou quelque présentation non technique destinés à une large audience et qui décrivent le budget et ses propositions ?

Question 2 : Le budget de l'exécutif ou d'autres documents budgétaires annexes présentent-ils les paiements d'intérêts sur la dette pour l'année budgétaire ?

Le budget de l'exécutif ou d'autres documents budgétaires annexes montrent-ils l'impact des différentes hypothèses macroéconomiques (i.e. une analyse de sensibilité) sur le budget (incluant les dépenses, les revenus et la dette) ?

Question 4 : Le budget de l'exécutif ou d'autres documents budgétaires annexes présentent-ils des informations sur les transferts intergouvernementaux pour l'année budgétaire au moins ?

Module 3 : Le processus budgétaire

Question 1 : La commission législative (ou les commissions) tient-elle des audiences publiques sur le cadre macroéconomique et fiscal présenté dans le budget dans lesquelles est entendu le témoignage du pouvoir exécutif et du public ?

Question 3 : Le corps législatif dispose-t-il de l'autorité pour amender le budget présenté par l'exécutif ?

Sélection de pays dans le classement de l'Index sur le Budget Ouvert :

1. France	88
2. Grande Bretagne	88
4. Afrique du Sud	85
6. Etats-Unis	81
8. Suède	76
12. Norvège	72
14. Botswana	65
22. Jordanie	50
24. Kenya	48
25. Tanzanie	48
32. Ghana	42
47. Algérie	28
51. Nigeria	20
53. Maroc	19
55. Egypte	18
57. Tchad	5

7.5. Les indicateurs de Social Watch

Présentation de Mariana Cabrera, Equipe de recherche, Social Watch

[Présentation des indicateurs de Social Watch par Mariana Cabrera \(ppt\)](#)

7.6. L'indice des capacités de base de Social Watch

Article de Social Watch

[Article sur l'Indice des Capacités de Base de Social Watch \(pdf\)](#)

7.7. L'indice de l'équité de genre de Social Watch

Article de Social Watch

[Article sur l'Indice d'Équité de Genre de Social Watch \(pdf\)](#)

7.8. Les indicateurs de corruption

Résumé de la présentation d'Azeddine Akesbi, économiste, Transparency Maroc

7.8.1. Exercice et questionnements

- ➔ Que signifie l'existence de la corruption ? De la corruption généralisée ?
- ➔ Quels liens et quelles implications pour le droit, le droit des pauvres en particulier ?
- ➔ Comment passer des indicateurs de la corruption à la réclamation du respect des droits humains ?

=> Développer un plaidoyer qui fait le lien entre la lutte contre la corruption et le mouvement des droits humains

Une Définition de la Corruption

La corruption = détournement d'un pouvoir public (politique, judiciaire, administratif ou économique) au profit d'intérêts privés / personnels

7.8.2. Perception de la corruption

Indice de perception de la corruption (IPC) :

- ➔ Enquêtes de différentes sources indépendantes (3 à 12)
- ➔ Le Maroc depuis 1999 :
- ➔ Tendances : dégradation au niveau du classement
- ➔ Recul au niveau de la note

Indice de perception de la corruption 2005 et 2006 : Comparaison entre pays

Country	2006 CPI Score	2005 CPI Score
Algeria	3.1	2.8
Angola	2.2	2.0
Benin	2.5	2.9
Botswana	5.6	5.9
Cameroon	2.3	2.2
Central African Republic	2.4	-
Egypt	3.3	3.4
Equatorial Guinea	2.1	1.9
Ethiopia	2.4	2.2
Gabon	3.0	2.9
Gambia	2.5	2.7
Ghana	3.3	3.5
Kenya	2.2	2.1
Kuwait	4.8	4.7
Lebanon	3.6	3.1
Liberia	-	2.2
Madagascar	3.1	2.8
Malawi	2.7	2.8
Mauritania	3.1	-
Morocco	3.2	3.2
Namibia	4.1	4.3
Niger	2.3	2.4

7.8.3. Le Baromètre global de la corruption 2006

➔ 62 pays et un échantillon mondial de 59 661 chefs de ménages.

Combien de fois au cours des 12 derniers...

- ➔ 60% au Maroc ont payé la corruption au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête.
- ➔ Le seul pays de l'échantillon qui a un score supérieur au Maroc est l'Albanie (66%).

Secteurs affectés par la corruption

Echelle de 1 à 5 (où 1 signifie pas du tout corrompu et 5 signifie très corrompu)

	Maroc
Partis politiques	3.5
Parlement / législatif	3.5
Secteur privé	3.2
Police	4.2
Système judiciaire	4.0
Média	3.0
Impôts	3.2
Services médicaux	4.0
Système éducatif	3.2
Armée	3.2
Services utilitaires (Téléphone, eau, électricité..)	2.6
Service de l'enregistrement et permis (Etat civil, age, autorisations, permis..)	4.1
ONG	2.7
Services religieux	2.1

7.8.4. Plaidoyer anti corruption et promotion de la transparence : Liens avec les droits humains

Argumentaire

- Gravité et ampleur de la corruption
- Conséquences sur le plan des effets économiques, sociaux et politiques
- Coût des services publics,
- Privation des services et des droits – inégalités - discriminations
- Manque à gagner pour l'Etat
- Négation des droits humains

Formes et support du plaidoyer

- Mémoire
- Manifeste – stratégie – plan d'action du gouvernement
- Communiqués
- Articles – interviews – dossiers
- Émissions de télévision - radio
- Pétitions
- Affiches
- Expressions et supports : slogans, caricatures, poèmes, sketches...
- CD...

Diverses cibles possibles :

- Education
- Santé
- Jeunesse : Livre de sensibilisation et de formation

-> voir publications de Transparency Maroc

Journées nationale et mondiale :

- Sensibilisation – formation
- Mobilisation
- Acteurs :
- Collectif
- Gouvernement – MEN
- Presse, journalistes
- Opinion publique

Convention des Nations Unies

- Signature de la convention
- Ratification : communiqué, pétition, étude, brochure, affiche, dépliant
- Mise en œuvre (phase actuelle)

Résultats :

- Sensibilisation
- Dépassement du tabou
- Présence et implication de la société civile
- Ratification de la convention en mai 2007
- Suivi et analyse des gaps

Similitudes et différences

- Référence au droit international
- Nouvelle norme
- Constat – écart
- Victimes – ayant droits – obligation de protection des droits
- Institutions et mécanismes de suivi
- Lien et articulation avec les droits humains
- Le plaidoyer individualisé / groupes
- Protection des témoins – dénonciateurs
- Militants anti corruption – militants droits humains

7.9. Notes pour l'échange d'expériences sur le plaidoyer

Document de Social Watch

[Notes pour l'échange d'expériences sur le plaidoyer \(pdf\)](#)

7.10. Planning actualisé des actions communes après l'atelier

ATELIER « Echange d'expériences et formation pour le plaidoyer »

17 -19 juillet 2007, Rabat, Maroc

Organisé par l'Espace Associatif et Social Watch/Contrôle Citoyen

Avec la collaboration de OXFAM- Novib/KIC

	Activités	Détails	Calendrier	Mois
1	Adresses et contacts	Envoi de la mailing list	31 juillet	Juillet
2	Rapport de synthèse de l'atelier	Réalisation du rapport de synthèse		AOÛT à SEPTEMBRE
		Envoi du premier draft	12 août	
		Envoi des commentaires et recommandations	26 août	
		Rapport final	30 septembre	
3	Typologie / Classification des expériences	Classification thématique et systématisation des expériences des participants	6 octobre	O C T O B R E
4		Relance de la discussion entre participants pour approfondir l'analyse des différentes expériences	18 octobre	
5	Capitalisation	Capitalisation des expériences « réussies »	26 octobre	
		Mise en ligne des échanges et outils de l'atelier dans un centre de ressources : via le portail Oxfam «KIC »	26 octobre	
6	Restitutions et échanges	Contact avec les candidats non sélectionnés pour les restitutions	1ère semaine	
7		Réalisation des restitutions des acquis de l'atelier dans l'environnement des participants-tes	Tout le mois	
8		Elargissement de la liste de discussion aux candidats non retenus	Dernière semaine	

7.11. Évaluation de l'atelier par les participants

Sont présentés ici les résultats de l'évaluation réalisée à partir des fiches d'évaluation, sur la base de 20 fiches remplies par les participants.

1. Les contenus de l'atelier

Globalement, les participants-tes ont apprécié positivement les contenus de l'atelier.

Notamment, les apports les plus importants concernent

- les *stratégies, conceptions différentes, démarche, compétences, capacités* : 8 réponses
- *l'analyse de budget* : 6
- les *techniques, démarches de plaidoyer* : 4
- les *DESC* : 3
- les *rapports alternatifs* : 3
- les *indicateurs* : 3
- la *réalisation d'échanges avec les autres participants* : 3

La qualité des contenus dans les thèmes a été évaluée ainsi :

Séance	Assez Bien	Bien	Très Bien
Plaidoyer	1	12	8
DESC	1	9	9
Suivi	4	13	3
Indicateurs	3	13	3

La démarche utilisée :

Séance	Assez Bien	Bien	Très Bien
Plaidoyer	1	11	8
DESC	1	13	6
Suivi	4	9	6
Indicateurs	4	9	5

Le type d'animation utilisé :

Séance	Assez Bien	Bien	Très Bien
Plaidoyer	2	8	10
DESC	3	11	6
Suivi	3	10	6
Indicateurs	8	8	3

La qualité des échanges avec les autres participants-tes :

Séance	Assez Bien	Bien	Très Bien
Plaidoyer		6	14
DESC		7	13
Suivi	2	6	12
Indicateurs	3	7	9

L'information fournie :

Appréciation	Assez Bien	Bien	Très Bien
	1	11	8

Huit commentaires complémentaires ont mis l'accent sur :

➤ Les échanges entre participants et le partage d'informations (4 réponses) :

- « Plus les impliquer dans l'organisation... »
- « Continuer les échanges par divers moyens (mail, séminaire...) »
- « Trop centré, certains intervenant à battons rompus »
- « Approfondissement de la relation : donné-et recevoir »

➤ Les contenus (3 réponses) :

- « avoir des éléments théoriques »,
- « simplifier pour les non initiés (indicateurs) » (2)
- « photocopier les expériences pour permettre la comparaison (1)

➤ Le type de communication et l'animation :

La présentation de l'approche par les DESC et des outils de suivi a été relativement appréciée. Ces appréciations peuvent recouper les demandes pour une simplification des contenus d'un côté et le besoin d'être doté d'éléments théoriques de l'autre.

2. L'organisation

■ L'organisation de l'atelier (le programme) a été diversement appréciée par les participants-tes :

Séance	Assez Bien	Bien	Très Bien
Agenda de l'atelier	5	11	4
Horaires	9	7	4
Activités annexes	5	7	7

En effet, les remarques (7) des participants-tes mettent l'accent sur certains aspects importants :

- le programme est trop chargé : « séances longues, horaires (donner plus de temps après la fin de la journée) » : 3 réponses
- le manque de personnel pour les questions logistiques et l'organisation (2)
- le caractère spontané des activités et les activités ludiques...est important (1)
- les conditions d'hébergement : « mieux tenir compte des particularités individuelles » (1)

3. La logistique

Les aspects logistiques ont été relativement bien « notés » :

	Assez bien	Moyen	Bien	Très bien
L'hébergement	2	3	10	2
Le lieu des travaux	1		12	5
Communication	3		10	5
Les services complémentaires	3	1	10	2

Globalement, l'atelier a répondu aux attentes des participants-tes, pour plusieurs raisons :

- apport de méthodes (améliorées), outils, connaissances, expertise, idées nouvelles ou actions des autres : 9 réponses
- échanges, partage, apprentissage via les expériences : 7
- échanges avec les autres, permettant aussi de mieux se connaître : 4
- qualité des participants et des échanges entre eux : 2
- renforcement des capacités : 2
- offre une réponse à un besoin réel des associations : 1

4. Suggestions émises pour améliorer ce genre d'atelier

Les suggestions des participants-tes ont été regroupées en plusieurs rubriques, de façon à faire ressortir les points essentiels :

1. Capitaliser sur les expériences et expertises (3 réponses)

- « *Echanger sur les expériences différentes et diverses* » : 1
- « *faire une BD des expertises* » : 1
- « *Prendre les documents de chacun et en faire un document d'analyse synthétique* » : 1

2. Renforcer les liens pour aller au delà : 1 réponse

- « *Donner une suite en renforçant les liens et mener des actions nouvelles ensemble* » (1)

3. Avoir plus de temps pour la préparation de l'atelier : échanger, présenter des expériences : 2 réponses

A savoir : « *Renforcer les échanges avant l'atelier et l'appui théorique pour permettre une meilleure participation et assimilation, et faire un questionnaire préparatif plus précis, tout ceci étant lié au peu de temps disponible entre la sélection définitive et le démarrage de l'atelier* » (2)

4. Avoir plus de temps durant l'atelier : 4 réponses

- « *augmenter le nombre de jours pour avoir des débats plus larges ou avoir plus de temps pour travailler en profondeur* » (ne traiter qu'1 ou 2 thèmes) : 2
- « *laisser plus de temps entre le matin et l'après-midi pour disposer de repos ou diminuer les horaires* » : 2

4. La démarche : synthétiser, rapporter entre les séances et les thèmes : 2 réponses

- « *visualiser les idées générales issues des débats* » : 1
- « *synthétiser après chaque séance* » : 1

5. L'organisation à améliorer : avoir un comité d'organisation : 2 réponses

- « *faire un comité d'organisation de plusieurs personnes* » : 2

6. Les conditions de séjour : 2 réponses

- les repas : « *varier avec des repas des différents pays* » : 1
- « *disposer de la wifi ...* » : 1